Lycée Français de …….(ville)

Chers parents,

Suite à la décision de l’AEFE de remettre en cause le recrutement de personnels titulaires hors du pays d’exercice, les établissements du réseau de l’enseignement français de l’étranger risquent de rencontrer des difficultés pour pourvoir certains postes d’enseignants-tes à la rentrée 2022.

En réaction, l’AEFE a pris la décision de réécrire en urgence le décret qui fonde les positions administratives et financières des personnels détachés afin de permettre un recrutement tardif (en mai ou juin).

Cette réécriture en urgence aurait pu permettre également de répondre aux attentes en matière de rémunération des personnels actuellement en poste dans le réseau.

Ce ne sera pas le cas bien que les personnels aient fait preuve, comme vous avez pu le constater, d’une implication sans précédent durant les deux années de crise sanitaire.

Cette revalorisation indispensable aurait permis de rendre les postes plus attractifs plus particulièrement dans certaines zones géographiques. La fin de la limitation des détachements à 6 ans aurait dû également être portée par l’AEFE auprès du Ministère de l'Éducation Nationale afin de maintenir la stabilité indispensable des équipes enseignantes des établissements du réseau.

C’est pourquoi, **le 17 mars 2022, l’enseignant·e de la classe de votre enfant sera en grève pour réclamer le respect et la considération qui leur sont dus, tant au niveau de l’écoute que sur la question des rémunérations.**

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre appui pour maintenir un véritable service public d’éducation de qualité à l’étranger.

L’ enseignant·e en grève,